

Méthode de la sociologie

Autor(en): **Marmy, Emile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **78 (1949)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Méthode de la sociologie

1. Méthode veut dire : chemin conduisant à un but. La méthode d'une science est déterminée par l'objet, le but de cette science. Or, nous avons dit qu'il y a deux sortes de sociologie : la sociologie empirique ou positive et la sociologie rationnelle ou philosophie sociale. Chacune a sa méthode propre. La sociologie empirique ou positive utilise la méthode *inductive* tandis que la philosophie sociale utilise la méthode *déductive*. Notons en passant que ces mêmes distinctions se retrouvent en psychologie.

2. La *sociologie positive* procède de la manière suivante : on observe un certain nombre de faits sociaux semblables, on enregistre les faits observés ; on dégage les éléments qui leur sont communs, ce qui permet de faire un classement ; on établit les liaisons qui existent entre eux et on aboutit à une loi générale. Exemple : Je constate que dans une grande ville comme Londres il est difficile, au point de vue hygiénique, économique, social, moral, de vivre une vie pleinement humaine. Je constate qu'il en est de même à New-York, à Chicago, à Tokyo ou à Paris. J'en conclus : la grande agglomération humaine moderne n'est pas favorable à la vie humaine.

3. L'observation est occasionnelle ou systématique suivant qu'elle est faite au hasard des circonstances ou qu'elle est menée d'une façon méthodique. Elle est interne (introspection) ou externe suivant qu'elle est faite par le sujet observé lui-même ou par un autre.

La sociologie des siècles passés, avant le XIX^e siècle, était basée surtout sur l'observation occasionnelle. On pourrait appeler cette sociologie : empirique, en donnant au mot « empirique » non pas le sens de « positif » que nous lui avons donné jusque-là, mais celui de « non scientifique », c'est-à-dire de connaissance vulgaire, celle de l'expérience commune quotidienne de tous les hommes. Il y a la même différence entre cette sociologie empirique et la science sociologique qu'il y en a, par exemple, entre les connaissances météorologiques du paysan qui prédit le temps en vertu d'un certain flair acquis par habitude et la science météorologique pratiquée dans les stations et observatoires édifiés à cet effet. La sociologie est devenue scientifique dès qu'elle a commencé, avec Auguste Comte, à recourir à l'observation systématique, quoique Auguste Comte lui-même ne l'ait guère pratiquée.

4. La sociologie ne fait pas usage, comme la psychologie, de l'observation interne. Elle recourt avant tout à l'observation externe. La raison en est que le fait social, comme il a été dit précédemment, n'est pas un fait personnel, ni même interpersonnel, mais un fait objectif, transsubjectif : il ne se trouve pas en moi, mais en dehors de moi, je ne peux donc pas le découvrir en m'examinant moi-même en tant que je suis un individu isolé.

L'observation systématique externe sociologique emploie différents procédés : monographies, statistiques, enquêtes, graphiques, diagrammes, etc., qui constituent l'instrument, la technique de la science.

5. Au lieu d'observer les phénomènes qui se présentent spontanément à lui, l'observateur peut en outre essayer de les provoquer : c'est ce qu'on appelle l'expérimentation. L'expérimentation est courante dans les sciences naturelles. On l'applique également en psychologie. Pour revenir à notre exemple de tout à l'heure, non content d'observer les phénomènes météorologiques qui se pro-

duisent dans le ciel, le savant peut les provoquer artificiellement. Les Américains ont des stations d'essai où le gel, le froid, la glace sont produits artificiellement pour éprouver les appareils et l'armement et pour entraîner les hommes dans l'éventualité d'une guerre dans les régions arctiques.

En sociologie, comme d'ailleurs dans toutes les sciences sociales, il n'y a pas de place pour l'expérimentation. La raison en est facile à comprendre. On ne peut pas provoquer du dehors ce qui dépend essentiellement de la liberté. On ne peut pas opérer sur une société comme on opère sur une souris blanche. Le domaine du libre agir humain échappe à l'expérimentation.

6. Les faits nouveaux que l'observateur des sciences naturelles peut produire grâce à l'expérimentation, l'observateur des sciences sociales les découvre dans l'histoire. L'histoire est le grand silo qui approvisionne les sciences sociales. Sans connaissance de l'histoire, le spécialiste des sciences sociales, qu'il soit juriste, moraliste ou sociologue en est réduit à répéter des lieux communs et évitera difficilement l'écueil des généralisations hâtives. L'expérience prouve en outre qu'il est tenté de couvrir son ignorance des faits par des théories gratuites sans fondement dans la réalité.

Ce qui vient d'être dit au sujet de l'histoire explique l'apparition relativement tardive des sciences sociales et de la sociologie. Ces dernières supposent une certaine expérience historique de l'humanité. Il aurait été difficile aux lacustres de parler de la société anonyme par actions ou de la démocratie représentative. Cela explique également que la sociologie soit une science en voie de formation. Il est évident, par exemple, que la sociologie internationale ne sera vraiment constituée que lorsque la vie internationale elle-même sera pleinement évoluée et établie. Une science basée sur les faits ne peut exister que si les faits eux-mêmes existent. Tout le reste est conjecture.

7. L'observation des faits révèle l'existence en eux de certains éléments communs, par exemple, dans les grandes cités modernes, le manque d'air et de lumière, la pauvreté, la misère, les taudis, l'abandon moral et matériel, la criminalité, etc. Quand on a examiné un nombre suffisant de faits et qu'on retrouve régulièrement en eux les mêmes éléments communs, alors la raison pose une conclusion : elle fait ce qu'on appelle une inférence inductive (d'où l'expression : méthode inductive). En d'autres termes, elle dit qu'on est en présence d'une loi générale.

Dans les sciences sociales et en particulier en sociologie, ces lois générales n'ont aucunement la rigueur et la nécessité des lois naturelles, telle la loi de la gravitation ou celle de l'expansion des gaz. Ces lois ne sont pas fixes et immuables. Elles ne sont que des *constantes*, c'est-à-dire qu'elles expriment ce qui se passe dans la majorité des cas. Elles admettent donc des exceptions. Elles sont plutôt des approximations. Par exemple, il se pourrait qu'une grande ville moderne ne présente pas les inconvénients énumérés plus haut. On dit que Washington, aux Etats-Unis, est une ville très plaisante à habiter. La raison de cette relative élasticité des lois sociales vient de ce que le fait social est un fait humain, émanant de la liberté. Or, par définition, les actes libres des hommes ne sont pas nécessaires, ils ne sont pas orientés dans telle direction fixe et immuable.

Quand on parle de sciences sociales positives, il faut toujours prendre le mot « sciences » avec les réserves qu'on vient de faire.

8. La *philosophie sociale* ou sociologie rationnelle a pour but, non de constater les faits sociaux (sociologie empirique), mais de les expliquer à la lumière de la raison et, dans le cas d'une philosophie sociale chrétienne, à la lumière de la doctrine chrétienne. Sa méthode est essentiellement déductive. Dans l'exemple cité plus haut, la philosophie sociale essaiera de trouver les raisons profondes pour lesquelles une agglomération humaine trop concentrée n'est pas favorable à l'épanouissement de la vie humaine. Il lui faudra pour cela appliquer à la vie sociale humaine des principes d'ordre philosophique, tels ceux qui concernent les rapports de l'unité et de la multiplicité. Elle conclura que, dans le domaine des relations sociales, une unification et une standardisation poussées trop loin finissent par « détruire la cité », comme dit saint Thomas d'Aquin (*maxima unitas destruit civitatem*); ou encore, que l'urbanisation excessive crée des complexes sociaux trop vastes et trop hétérogènes, qu'il devient très difficile de contrôler et de dominer, où les rapports humains deviennent impersonnels, anonymes, bref, qui ne sont plus à la « taille de l'homme », pour employer une expression de l'écrivain Ramuz.

9. Nous ferons pour finir deux remarques. La première concerne les écoles sociologiques. L'histoire de la sociologie révèle que les écoles sociologiques française et anglo-saxonne ont une préférence marquée pour la sociologie empirique et la méthode inductive, tandis que l'école allemande est portée surtout vers la sociologie philosophique et la méthode déductive. Une sociologie intégrale doit unir et concilier ces deux points de vue, qui se complètent mutuellement, synthèse qui reste encore à faire.

10. La deuxième remarque concerne la confusion qui a régné dans le passé, et qui règne encore, chez les sociologues, par suite d'une distinction insuffisante des deux points de vue et des deux méthodes. Un savant « empiriste » se donne pour tâche de constater les faits. Il n'agit pas d'une manière objective et scientifique si, au lieu de constater, il déforme. C'est ce qui est arrivé dans le camp des sociologues positivistes. Ceux-ci ont été trop souvent préoccupés bien plus de prouver une théorie qu'ils avaient « derrière la tête » que d'observer les faits, ce qui les a conduits à déformer ceux-ci quand ils ne se pliaient pas à leurs idées préconçues. Exemple : Certains sociologues ont prétendu que la famille basée sur le mariage monogamique, c'est-à-dire d'un seul homme avec une seule femme, était le résultat d'une évolution à partir d'une « promiscuité primitive » qu'ils avaient cru constater chez certains peuples primitifs. Or, l'observation vraiment objective prouve que cet état de promiscuité n'existe pas et que chez les peuples les plus primitifs c'est, au contraire, la monogamie qui est la règle. Les sociologues en question étaient mus, moins par le désir de l'objectivité scientifique, que par celui d'imposer leurs théories évolutionnistes. Autre exemple : tel sociologue proclame qu'il est plus humainement enrichissant de vivre dans une grande ville moderne que de vivre dans une petite ville de province. Mais en réalité les faits prouvent le contraire. Ce que désire, au fond, notre sociologue, inconsciemment sans doute, ce n'est pas d'être mis en présence des faits, mais de se mettre au service d'une théorie, elle-même au service de certains intérêts : la théorie et les intérêts de ceux qui ont besoin de la main-d'œuvre campagnarde pour leurs entreprises, de spectateurs pour leurs cinémas et leurs music-halls, de lecteurs pour leurs revues et leurs journaux, de fonctionnaires pour leurs bureaux, etc. L'un des services les plus précieux que rend la sociologie est

justement d'apprendre à distinguer, dans la société humaine, ce qui est réel de ce qui est fictif, les faits de ce qu'on croit être les faits mais qui n'est souvent que l'expression des passions, des intérêts ou des espoirs de l'homme.

Dr EMILE MARMY.

Etudes pédagogiques 1948

L'*Annuaire de l'Instruction publique* a paru, cette année, dans une couverture vieil or, sous le titre nouveau : *Etudes pédagogiques, 1948*. Mais il reste fidèle à la mission qu'il s'était donnée en 1910 : « Présenter des études d'ordre psychologique et pédagogique répondant aux besoins du moment et des chroniques renseignant sur les initiatives et les activités diverses des institutions scolaires de notre pays. » On peut dire sans crainte de se tromper que le dernier annuaire atteint particulièrement bien son but. En plus des comptes rendus sur les écoles des cantons romands, il apporte au lecteur plusieurs études sérieuses — qui mettent chacune en évidence un caractère déterminant de la pédagogie ou de la psychologie contemporaine — et des travaux qui ont trait à des questions tout aussi actuelles d'ordre méthodologique. Nous avons ainsi une excellente vue d'ensemble de la pédagogie d'aujourd'hui dans notre pays ; ces vues d'ensemble toujours si utiles à ceux qui n'ont pas le temps de dépouiller toutes les revues et tous les journaux et qui, à cause de leur profession, se doivent cependant d'être au courant de ce qui se fait.

Le volume s'ouvre par deux études très fouillées de deux professeurs de nos universités : M. André Rey, professeur à l'Institut des Sciences de l'Education de l'Université de Genève, et M^{lle} Dupraz, professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg. L'article de M. Rey, *Evolution de la mémoire*, montre l'apport de la psychologie expérimentale à l'éducation de l'enfant. M. Rey, se basant sur l'étude des amnésies résultant de chocs thérapeutiques, considère la mémoire comme la persistance de coordinations internes acquises à la suite des coordinations héréditaires, coordinations qui résistent d'autant mieux qu'elles sont plus utiles et plus souvent répétées. Ceci permet à M. Rey d'insister tout d'abord sur l'importance de l'organisation nerveuse et de la maturation nerveuse pour le travail scolaire de l'enfant ; puis, sur le fait suivant : quand un bambin doit réciter une leçon, c'est-à-dire retrouver des coordinations internes, il ne faut pas que le désir de savoir à tout prix, la crainte d'être puni créent une attitude intérieure qui empêche tout rappel des coordinations passées. — Chacun connaît le cas du petit timide qui veut trop bien faire et qui est incapable de sortir le moindre mot de la page si bien apprise une heure auparavant —. La même théorie peut expliquer aussi le cas de l'élève qui, ayant mal écouté la question et étant parti dans une direction fautive, reste bouche bée et ne peut pas rassembler ses souvenirs lorsque l'erreur a été reconnue : il lui est impossible de passer d'un groupe de coordinations à l'autre. Plus les coordinations intéressent la totalité de l'être, plus elles ont chance de durer. C'est pourquoi à partir du moment où l'enfant peut, par le langage, interioriser son action, il sait ce qu'on lui apprend dans la mesure où il le comprend, il ne le confond pas avec d'autres choses dans la mesure où il est capable de grouper les notions, il peut réciter dans la mesure où, apprenant, il est capable de créer entre le moment présent et celui où il récitera sa leçon un lien, une coor-